

S A I N T - F R É G A N T

BULLETIN COMMUNAL N°5 / 9 mars 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous. Contact: 02.98.83.05.02 / mairie.saint-fregant@wanadoo.fr.

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE

♦ Les phénomènes tempétueux du lundi 6 mars ont engendré des dégâts dans le département du Finistère. Les dommages causés par le vent sont potentiellement indemnisables sur la base du contrat d'assurance. Les sinistres éventuels doivent être déclarés dans un délai de 5 jours à compter du jour où est survenue la tempête. Les certificats intempérie peuvent être obtenus auprès de Météo France via son site internet.

URBANISME

♦ Accord pour division en vue de construire : Monsieur CORLOSQUET J.Y- Kervolant - Saint-Frégant

CORRESPONDANCE D'OUEST-FRANCE

♦ Veuillez noter la nouvelle adresse mail pour toute correspondance avec le journal : piegaisjeanmichel@gmail.com. Cette adresse annule et remplace la précédente qui demeure une adresse personnelle (jean.michel@wanadoo.fr). Merci de votre compréhension.

AVIS D'ÉLAGAGE

♦ **ENEDIS** nous ayant confié la mise en conformité de leurs réseaux électriques selon la norme NF-C.11-201, nous vous informons que nous procéderons à ces travaux, et interviendrons sur votre commune en cours de semestre. **Ces travaux seront gratuits et entièrement à la charge d'ENEDIS.** Les produits de coupe seront laissés sur place à votre disposition. Pour tout renseignement, contacter : SARL BSM MARTINEAU - 15 rue Maurice Trésiguidy 29190 PLEYBEN 06.73.77.52.54 m.maubrou-bsmmartineau29@orange.fr.

HENCHOU AN HOLL

♦ **Réunion du Conseil d'administration** : le **lundi 20 mars** à 18h à l'Espace Multifonctions. Première demi-journée aux sentiers : le **lundi 27 mars** à 13h30. L'**Assemblée Générale** aura lieu le **samedi 1 avril** à la salle multifonctions à 10h30. L'ensemble des bénévoles des « Chemins des Saveurs » du 2 octobre 2016, les adhérents, les futurs adhérents y sont cordialement invités. A partir de 10 h, règlement des cotisations adhérents (5 €) et de la participation au repas (5 €). Un apéritif sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale. Réponse impérative pour le **lundi 27 mars**. Inscription au 06.61.00.94.10 ou 02.29.62.41.01.

KIG HA FARZ SAINT-FREGANT

♦ **Dimanche 26 mars** : KIG HA FARZ. L'ensemble paroissial de la Côte des Légendes organise un Kig Ha Farz à la salle Multifonctions de Saint-Frégant. Réservations au 02.98.21.14.21 ou 02.98.83.20.29 Tarif : 10 € (à emporter) – 12 € sur place – 8 € pour les enfants.

LES CAFÉS SÉNIORS

♦ **Lundi 20 mars** de 14h à 16h, salle Multifonctions (Saint-Frégant) : estime de soi et vieillissement. Dans le reflet du miroir, je ne me reconnais plus. Dans l'effort, mon corps m'obéit moins bien. Je deviens vieux ! Comment retrouver ma place, me sentir exister, et m'aimer encore face à cette nouvelle image de moi ? Avec Céline Pronost, psychologue à parent'âge. Un café suivra la rencontre. Renseignements au 02.98.83.04.91

LA RURALE

♦ **Vendredi 10 mars** : En préparation au championnat du Finistère de cyclisme qui se déroulera le jeudi 25 mai, une réunion (ouverte à tous) aura lieu le **vendredi 10 mars** à 20 h, à la salle communale de Kernouës. Objet de la réunion : postes divers, officialisation du circuit cycliste, définition de l'emplacement du « Show Mécanique », questions diverses.

NOUVEL ARTISAN SUR LA COMMUNE

♣ **Artisan paysagiste** : Terrassement, assainissement, maçonnerie paysagère, taille de pierre, élagage, abattage, entretien d'espaces verts etc. LAOT Rémi – Rucaradec St-Frégant – 06.73.45.19.06. remi.laot@orange.fr

INFORMATIONS DIVERSES

♣ **Pharmacies de garde** : du 4 mars au 11 mars : pharmacie Bougeard au Drennec / du 11 mars au 18 mars : pharmacie Rosais à Plouescat / du 18 mars au 23 mars : pharmacie Drouet à Ploudaniel.

♣ **Crédit Mutuel de Bretagne** : La caisse locale de Lesneven-Ploudaniel du Crédit Mutuel de Bretagne tiendra son **assemblée générale le jeudi 23 mars à 18 h 30** à la salle de Kerjézéquel, route de Plouider à Lesneven.

♣ **La Maison de l'Emploi** : Atelier DEEP (*Dynamiser l'Emploi Echanges sur vos Projets*) les **lundis 13 et 27 mars** de 9h30 à 11h. Atelier entretiens d'embauche le **jeudi 16 mars** de 9h30 à 11h30. (*Renseignements et inscription à la Maison de l'Emploi 02.98.21.13.14*)

♣ **Atelier numérique à Plouider** : le **mardi 21 mars** de 9h30 à 11h30. (*Envoi de CV par mail, savoir candidater sur internet etc.*)

♣ **Remplacement des couvercles des colonnes d'emballages secs et de verre : pourquoi ce changement ?** D'une part, pour simplifier votre geste de tri (difficultés à soulever le couvercle tout en déposant les déchets dans les colonnes) et d'autre part, pour réduire le coût des incivilités. Malgré les consignes de tri régulièrement diffusées, il y a encore trop de déchets non recyclables dans les colonnes à emballages secs. Cela est le résultat d'erreurs de tri (sacs, barquettes, films, pots en plastique) mais aussi de gestes volontaires (restes de repas, couches souillées, ordures ménagères en vrac, verre, aiguilles). Il y a parfois des risques d'hygiène et de sécurité pour les personnes employées par le centre de tri qui manipulent ces déchets, un coût de tri et de transport supplémentaire, une détérioration des équipements. Les refus de tri représentaient un surcoût de l'ordre de 30 000 € à la communauté de communes en 2016. Ils représentent 22,7 kg/hab. alors que la moyenne nationale est de 7,7 kg/hab. Une question, une remarque ? Contacter le 0 810 440 500 - tri@clcl.bzh

♣ **Les bons plans pour réduire sa facture d'eau et d'énergie** Réunion d'infos d'Ener'gence, l'agence Energie-Climat du Pays de Brest. Mardi 28 mars – 18 h – Hôtel communautaire de Lesneven. L'objectif : présenter l'ensemble des bons plans existants sur le Pays de Brest pour réduire facilement ses dépenses en énergie. Les ménages modestes peuvent bénéficier d'aides pour diminuer leurs factures d'énergies : ampoules gratuites, tarifs sociaux, isolation des combles à 1 €, visite énergie à domicile, conseils gratuits en économies d'énergie, aides financières pour des travaux de rénovation. Présentation des éco-gestes prioritaires à adopter pour limiter notre gaspillage énergétique quotidien. Les inscrits au programme "5 ampoules gratuites" d'Ener'gence pourront également retirer leurs ampoules à l'issue de la conférence. Sensibilisation aux bons gestes de tri ! Gratuit, sans inscription : **02 98 33 15 14** - contact@energence.net

Histoire du Centre Socioculturel Intercommunal (CSI)

Le groupe de bénévoles Histoire du Socio travaille actuellement à la mise en valeur de la longue histoire du CSI. Il s'appuie sur les archives mais souhaite compléter son travail par des témoignages d'habitants. Il recherche : Des photos des activités, du bâtiment (de sa construction) et/ou articles de presse, des vidéos. Des témoignages écrits ou oraux, en particulier sur les ateliers de vulgarisation agricole (vers 1975), les colos à Locunolé (début 1980), les ateliers poterie et tout autre témoignage !
CSI -Espace Kermaria au Folgoët - 02 98 83 04 91

ENFANCE/JEUNESSE

♣ **Portes Ouvertes** à la MFR de Plabennec les week-ends du 3 et 10 mars 2017. Renseignements au 02.98.40.40.73.

♣ **Portes ouvertes** à la MFR de Plounévez-Lochrist : établissement de formations par alternance le vendredi 10 mars de 17h à 20h et le samedi 11 mars de 9h à 17h. 02.98.61.41.30 mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr

♣ **Semaine de la petite enfance au Folgoët**: du 6 au 11 mars au Centre socioculturel intercommunal (CSI) Ateliers parents-enfants Ateliers pour les professionnels de la petite enfance. Spectacles, expositions à l'Espace Kermaria du Folgoët - 02.98.83.04.91

VIE ASSOCIATIVE EXTÉRIEURE

♣ **L'Association KERNOUEZANIM** vous invite le Samedi 19 Mars de 14h à 17h à découvrir des jeux de sociétés du monde et différents jeux en bois à la salle communale de Kernouës. Animation ouverte à tous et gratuite suivi d'un goûter.

♣ **ASP - Respecte du Léon** : Familles endeuillées. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le lundi 3 avril de 14h15 à 16h15. Inscription à l'ASP-Respecte du Léon : 02.98.30.70.42
L'Assemblée Générale de l'ASP-Respecte du Léon se tiendra le jeudi 16 mars 2017 à 18h à la Communauté des Communes de Lesneven, rue des Frères Lumière.

PETITES ANNONCES

♣ **Animaux** : Recherche pâture ou pension pour une jument à Saint-Frégant ou alentours. Contact : 06. 26 .83. 23 .21

♣ **Les serres de Ravelin** (St Frégant) vous proposent les 18 et 19 mars un « **week-end spécial fruitiers** ». Démonstration de taille par Jo Pronost le dimanche après-midi. Promo sur les fruitiers à racines nues (20% sur stocks disponibles) durant le week-end. Entrée libre : 9h/12h -14h/18h. Pour info les plants de tomates greffés seront disponibles à la vente le samedi 11 mars. Les serres sont ouvertes du lundi au samedi de 9h/12h – 13h30/18h
02.98. 83. 01.94 www.serresderavelin.com

ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

♣ **Information – Rencontre sur le thème « Jeunes et Addictions »** le vendredi 10 mars à 20 h, à l'Espace Brocéliande de Ploudaniel -Tabac, alcool, drogue, chaque famille peut y être confrontée. Comment réagir ? Ouvert aux jeunes, aux parents et grands-parents – intervention d'un gendarme et d'un thérapeute.

♣ **Championnat du Finistère d'orthographe** : le 13^{ème} championnat d'orthographe et de langue française se déroulera le samedi 18 mars à 14h, à la « Maison du Temps Libre » de Bourg-Blanc. Comme les années passées, une catégorie est réservée aux « Élus du département » Accueil à partir de 13h. Contact : 02.98.28.32.72 - championnat.orthographe29@gmail.com

♣ **Familles Rurales de Guissény** : - Baby Gym (17h-17h45 le mercredi) : il reste de la place pour les enfants de 3-5 ans - multisports, gym, parcours de motricité - Tarif : 30 €. **Assemblée générale vendredi 24 mars** à 18h30 à la maison communale. Renseignements et inscriptions à cette adresse : accueil@famillesruralesguisseny.fr

♣ **Vide grenier à Guissény** le dimanche 12 mars de 9h à 18h à la salle Jean Fily– Tarif 2.50 € le mètre – entrée gratuite pour les – de 12 ans. Renseignements au 06.59.19.16.84

♣ **Concert avec la Chorale de la Côte des Légendes** : le dimanche 12 mars de 16h à 18h, à la salle Municipale de Kernilis. Programme varié composé de classiques et breton. Libre participation. Contact au 02.98.83.12.30

♣ **Les Fleurs en fête** : nombreux exposants autour de la fleur et ses dérivés, à la salle de sport de Plounéour-Trez le dimanche 19 mars de 9h à 18h. Animations sur stands, animations enfants. Repas proposé au prix de 13 € pour les adultes – enfants 6 € - mini 1.50 €. Contact au 02.98.83.59.60 ou 06.70.73.02.88.

♣ **Vide grenier à Plounéour-Trez** : L'association d'assistantes maternelles "Les P'tits Pagan" organise un vide grenier le dimanche 26 mars à la halle de sport de Plounéour-Trez de 9H00 à 17h00. Entrée 1,50€, gratuit - 12 ans. Exposants : 3€ le mètre et 1€ le portant non fourni. Contact: lesptitspagan@gmail.com - 06 83 45 35 53 ou 06 07 96 30 93.

♣ **Centre nautique** : le centre nautique de Brignogan-Plages a ouvert ses portes et se prépare pour les premières séances. Voile samedi 11 mars de 14h à 17h, reprise des activités sportives en planche à voiles, catamarans, dériveurs et optimists à partir de 7 ans. Moussaillons mercredi 26 avril de 14h à 16h30 pour les enfants de 3 à 6 ans. Reprise des activités et inscriptions. Pour les plongées à la séance, planning sur notre site internet, inscription par téléphone. Contact : 02.98.83.44.76 - http://www.cn-brignoganplages.fr

VIE PAROISSIALE

Ensemble paroissial de la côte des légendes

Samedi 11 mars : messe à 18h à Saint-Frégant.

Dimanche 12 mars : messe à 10h30 à Plounéour-Trez (fête de st Pol).

Lundi 13 mars : à 18h à la salle paroissiale de Plounéour, réunion pour la préparation du Kig Ha Farz du dimanche 26 mars à St Frégant. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Jeudi 16 mars : à 18h30 à la salle polyvalente de Kerlouan Assemblée Générale de l'ensemble paroissial. Tous les paroissiens de notre ensemble ainsi que les bénévoles qui œuvrent toute l'année dans nos paroisses, sont conviés à cette soirée. Nous parlerons de l'année passée, des réalisations en cours ainsi que des comptes de l'ensemble paroissial.

Samedi 18 mars : messe à 18h à Brignogan.

Samedi 18 mars : de 9h à 12h à la salle paroissiale de Plounéour, troisième temps fort sur la réconciliation pour les enfants qui se préparent à la première Eucharistie. A 11h, célébration de la Réconciliation, à laquelle tous les parents sont invités.

Dimanche 19 mars : messe à 10h30 à Goulven.

Dimanche 19 mars : rencontre de catéchèse pour les enfants de CE et CM des écoles publiques de notre ensemble et de l'école du Sacré Cœur de Plounéour.

Equipe de Ménage :

11/03 : M.Y. Abiven et M. Le Guen

18/03 : J. Calvez et S. Lyvynec

25/03 : A. Bianéis et A. Loac

Equipe Liturgique :

11/03 : S. Lyvynec et J. Léost

26/03 : M.F. Aballéa et A. Bianéis

CINÉMA EVEN (Printemps du Cinéma du 19 au 21 mars – 4 € la séance)

« L'empereur » de Luc Jacquet – Film documentaire– Jeu 9 à 20h15 et Dim 12 à 10h15

« Rock'n'roll » – Comédie de Guillaume Canet– Ven 10, Sam 11 et Dim 12 à 20h15

« Paddington » En breton – Séance organisée par Ti Ar Vro Leon et les associations des parents d'élèves – Sam 11 à 16h – Dès 3 ans.

« Un sac de billes » de Christian Duguay –Drame – Dim 12 à 15h 45 et Lun 13 à 20h15

« Police fédérale, Los Angeles » de William Friedkin – Policier, Thriller – Jeu 16 à 20h15 – Film de 2004.

« Alibi.com » de Philippe Lacheau – Comédie – Ven 17 à 20h15 et Dim 19 à 15h45

« Si j'étais un homme » d'Audrey Dana – Comédie – Sam 18 à 20h15 et Dim 19 à 10h45

« Loving » de Jeff Nichols – Drame, romance – Dim 19 et Lun 20 (VO) à 20h15.

Prochain bulletin le jeudi 23 mars 2017

CONSEIL MUNICIPAL : Compte-rendu de la réunion du 2 mars 2017

13 conseillers présents. Absents excusés : Grégory BOUILLET

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte-rendu de la dernière réunion en date du 8 décembre 2016.

1 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Les Comptes Administratifs 2016 de la commune et du service des eaux ont été adoptés à l'unanimité.

I - Budget communal :

Section de fonctionnement : Dépenses : 399 709.54€ – Recettes : 460 921.57€ incluant la reprise de l'excédent de fonctionnement reporté de 2015 de 17 995.33€

Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 61 212.03€.

Section d'investissement : Dépenses : 197 454.38€ - Recettes : 418 413.05€ incluant la reprise de l'excédent d'investissement reporté de 2015 de 156 854.95€

Soit un excédent d'investissement de clôture de : 220 958.67€.

II - Service des eaux : Section d'exploitation : Dépenses : 87 924.91€ - Recettes : 92 700.96€ incluant la reprise de l'excédent d'exploitation reporté de 2015 de 9 125.85€.

Soit un excédent d'exploitation de clôture de 4 776.05€.

Section d'investissement : Dépenses : 2 341.55€ - Recettes : 73 847.33€ incluant la reprise de l'excédent d'investissement reporté de 2015 de 72 378.33€.

Soit un excédent d'investissement de clôture de : 71 505,78€.

2 - COMPTES DE GESTION 2016 : Les comptes ont été vérifiés et les chiffres de la commune et du service des eaux concordent avec ceux de la Trésorerie. Le conseil municipal a donc approuvé les comptes de gestion de la commune et du service des eaux pour l'exercice 2016, établis par M. Emmanuel LE PENNEC, Trésorier de Lesneven.

3 - INTÉGRATION DU BUDGET DU CCAS AU BUDGET COMMUNAL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'a plus lieu d'exister suite à la décision du conseil de dissoudre le CCAS. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'intégration de l'excédent de fonctionnement du budget du CCAS au chapitre 002 du budget communal qui s'élève à 2 398.04€. La commission CCAS sera cependant réunie pour valider le Compte administratif 2016.

4 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2017

Le Conseil Municipal a procédé à l'attribution des subventions 2017, à savoir :

La Vaillante-Football : 1 000 € ; Club des Manoirs : 200 € ; Section des Anciens Combattants : 100 € ; Société de Chasse : 160 € ; « Henchou an Holl » : 300 € ; « Les p'tits Pagan » : 40 € ; Vie libre : 20 € ; « Gwintig Club » : 100€ ; ADAPEI : 40 € ; Croix-Rouge Française : 75 € ; Secours Catholique du Finistère : 75 €

5 - PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EXTERIEURS :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder aux écoles publiques de Lesneven, une participation de 885.65 € par enfant en maternelle et 629.39 € en élémentaire, soit un total de 8950.85 € pour l'année scolaire en cours.

Un montant de 350 € par enfant a également été voté pour l'école DIWAN de Lesneven, qui dispense un enseignement spécifique non proposé par l'école privée de la commune, soit 2 450 € (350*7).

6 - ECOLE SAINTE-ANNE de SAINT-FREGANT : Madame le Maire invite l'assemblée à délibérer sur le montant du forfait communal à verser pour l'année scolaire 2016/2017 à l'école privée Sainte-Anne dans le cadre du contrat d'association. La directrice de l'école a transmis les effectifs : soit 59 enfants scolarisés à la rentrée scolaire et 3 enfants inscrits en janvier 2017. Le Conseil Municipal décide de verser un forfait communal de 585 € pour chaque enfant scolarisé à la rentrée scolaire 2016 et une participation proratisée au 2/3 pour les enfants inscrits en janvier 2017.

Madame le Maire propose également de reconduire la subvention à caractère social versée l'an dernier. Le but de cette subvention est de réduire le résultat négatif du secteur restauration. Le montant, voté à l'unanimité du Conseil, est de 1 000 €.

7- PERSONNEL COMMUNAL : La commune de Saint Frégant met à disposition de la commune de Kernouës pour une période de trois ans renouvelable, un agent technique, à hauteur de 50% de son temps de travail. Le conseil, à l'unanimité, donne son accord à la signature de la convention de mise à disposition afin de régulariser la situation.

8-ADHESION A BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable) : L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable. Dans l'optique d'un aménagement global du centre-bourg, cette adhésion serait un atout pour la commune. Le coût est de 0.25€ par habitant (base INSEE). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'adhésion pour une année pour un montant de 195.75 €.

9-SYNDICAT INTERCOMMUNAL : La commune de Kernouës ne souhaite plus participer à la gestion du terrain de sports et souhaite céder sa part à Saint-Frégant. A l'origine, le syndicat avait été créé à cette fin puis ses statuts ont été modifiés pour assurer la gestion du matériel des deux collectivités, et pour permettre ainsi l'achat en commun d'un tracteur en 2013. Les élus ont décidé de demander conseil au trésorier municipal avant toute décision. Une rencontre est prévue le 27 avril.

10- QUESTION DIVERSE

Le Maire informe le conseil qu'une enquête publique aura lieu prochainement en vue de l'extension d'un élevage avicole à l'EARL PERROS.